

## Orientation et affectation 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale G.T. RENTREE 2021

### DEMANDE DE CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT POUR LES CLASSES DE : 2<sup>nde</sup> G.T. ; 1<sup>ère</sup> et terminale Générale et Technologique (G.T.)

**Pour tout changement d'établissement dans l'académie de Bordeaux (hors 47) ou autre académie :** se rapprocher de la DSDEN d'accueil pour procédure à suivre.

-----  
**Pour toute demande d'affectation en Lot-et-Garonne, la procédure est informatisée, les justificatifs doivent être scannés et joints lors de la saisie** de votre candidature sur l'application « affectation 47 lycée » (possibilité de télécharger tous les justificatifs demandés) disponible en ligne sur le site internet de la DSDEN 47 à rubrique « Vie de l'élève » « affectation en lycée » et sélection de la classe souhaitée.

↳ **pour les 1ères générales :**

saisie des candidatures entre le 4 et le 20 juin 2021

Ouverture de l'application pour communication des résultats : *le 25 juin 2021 à 18 heures*

↳ **pour les 2ndes G.T. RECOURS DECISION :**

saisie de candidatures entre le 29 juin et le 5 juillet 2021 : **appel décision AFFELNET**

Ouverture de l'application pour communication des résultats : *le 8 juillet 2021 à 18h*

↳ **Pour les 2ndes G.T., les 1ères G.T. et les terminales G.T. :**

saisie des candidatures entre le 9 juillet et le 22 août 2021 – Fermeture : minuit

Ouverture de l'application pour communication des résultats : *le 27 août 2021 à 18h*

**Attention : Toute demande saisie sans les justificatifs demandés ne pourra être traitée par l'administration.**

**Toute demande saisie en dehors de la session concernée sera supprimé.**

Pièces à joindre :

- lorsque demande de dérogation au secteur scolaire : courrier explicatif avec justificatif éventuel
- justificatif de domicile
- photocopie des bulletins trimestriels 2020-2021
- photocopie de la fiche de dialogue ou de l'avis de passage pour les 2<sup>ndes</sup> et les 1<sup>ères</sup> et **préciser** pour ces derniers dans l'application **les enseignements de spécialité**
- photocopie des notes obtenues au BAC si redoublement